



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
CANTON DE SAVIGNY-LE-TEMPLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois avril à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Vert-Saint-Denis, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Éric BAREILLE, Maire.

Convocation : 28/03/2017
Date d'affichage : 27/03/2017

Membres en exercice : 29
Présents : 23
Représentés : 4
Votants : 27

Étaient présents :

Monsieur Éric BAREILLE
Madame Jeanine TRINQUECOSTES-DUPRIEZ
Monsieur Jean-Marc MELLIERE
Monsieur Robert LEBRUN
Madame Martine AMRANE
Monsieur Rachid BENYACHOU
Madame Marie-Odile MARCISSET
Monsieur Isa TOPALOGU
Madame Nathalie CHARPENTIER
Monsieur Luc GOISLARD de MONSABERT
Madame Chantal VEYSSADE
Monsieur Florent DUPRIEZ
Madame Françoise COSTO
Madame Hélène DEMAN
Monsieur Jean-Philippe DEMARQUAY
Monsieur Ahmed EL MIMOUNI
Madame Sylvie JAMI
Monsieur Serge BARDY
Madame Françoise CELESTIN
Monsieur Stéphane DIGOL-N'DOZANGUE
Madame Françoise GAUDOT
Monsieur Jérôme DUMOULIN
Monsieur Didier EUDE

Étaient absents et représentés :

Donne procuration à :

Madame Maria BOISANTÉ
Madame Jessica DELATTRE
Madame Catherine GUILCHER
Madame Patricia LAMBERT

Madame Jeanine TRINQUECOSTES-DUPRIEZ
Madame Martine AMRANE
Monsieur Stéphane DIGOL-N'DOZANGUE
Madame Françoise GAUDOT

Étaient absents et non représentés :

Monsieur Vincent WEILER
Madame Laurence PAROUTY

Secrétaire de séance : Monsieur Isa TOPALOGU

N° 2017-2-12 : VOTE DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

VU l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-99 du 7 août 2015 et le décret d'application n° 2016-841 du 24 juin 2016,

VU la délibération n° 2.1 du Conseil municipal du 12 décembre 2016,

VU l'avis de la commission finances du 27 mars 2017,

CONSIDÉRANT le courrier du Préfet de Seine-et-Marne en date du 20 mars 2017,

ENTENDU l'exposé concernant les orientations générales du budget 2017,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté :

- nombre de votants : 27
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 6 (M. DIGOL N'DOZANGUE, Mme GUILCHER pouvoir à M. DIGOL N'DOZANGUE, Mme GAUDOT, Mme LAMBERT pouvoir à Mme GAUDOT, M. DUMOULIN, M. EUDE)

APPROUVE les orientations budgétaires 2017,

DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 2.1 du Conseil municipal du 12 décembre 2016.

Fait et délibéré les jour, an et mois que dessus,

À Vert-Saint-Denis, le 6 avril 2017

Le Maire



Eric BAREILLE